

Melleran

LE MERIDIEN

N°76 – AVRIL 2026



LE VIGNAULT
VIEILLE VILLE
PLAISANCE
LES GROLLES
LE JARCO
LE COTILLON
CHEVRELLE
L'OUCHETTE
MANDEGAULT
LA CHATAIGNERAIE

SOMMAIRE & HORAIRES



Sommaire

Page 2 :	Sommaire et horaires
Page 3 :	Edito du Maire
Pages 4 à 5 :	Finances
Pages 6 à 10 :	Vie communale
Page 11 :	Etat civil
Pages 12 à 19 :	Informations diverses
Pages 20 à 25 :	Les associations
Pages 26 à 27 :	Menu de printemps
Page 28 :	Devinettes et jeux

Horaires

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

La Mairie et l'agence postale sont ouvertes :

Le lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h



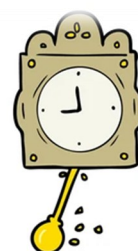
Levée du courrier
à 9h30

Mairie de Melleran
10 Route de Chef-Boutonne
79190 Melleran

Tél : 05.49.29.83.07

Mail : mairie-melleran@paysmellois.org

Site internet : www.melleran.fr



BIBLIOTHEQUE

Le bibliochat est ouvert le mercredi, le vendredi et le samedi de 18h à 20h.

Contact : **05.49.07.37.04**

Le-chat-qui-peche79@orange.fr



Melleranais, Melleranaises,

Les résultats des élections du 15 mars ont confirmé la liste « Melleran Ensemble », une équipe pour gérer notre commune. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de responsabilité.

Je tenais avant toute chose à remercier l'ensemble des habitants de Melleran qui se sont déplacés pour voter, démontrant ainsi leur intérêt pour notre commune et faisant ainsi vivre la démocratie.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues élus qui, par leur vote vendredi 20 mars dernier, viennent de me témoigner toute leur confiance, en m'élisant en qualité de Maire.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce nouveau mandat.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien. Nous répondrons au quotidien, aux attentes des habitants, et mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, suivant notre orientation première et notre unique objectif, « l'intérêt général », poursuivant ainsi les actions entreprises par l'ancienne municipalité.

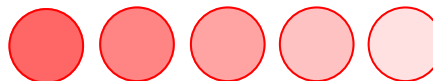
Vous pouvez compter sur mon engagement, avec toute mon équipe, pour porter une municipalité et être le Maire qui sera au service de tous.

Notre village, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de Melleran une commune où il fait bon vivre !!!

Le Maire,

Jean-Luc AIRVAULT

FINANCES



Budget 2026 Commune/Fonctionnement

Dépenses/Fonctionnement : 739 065 €

Libellé	Budget 2026
<i>Chapitre 023 : virement à la section d'investissement</i>	63 733 €
<i>Chapitre 011 : charges à caractère général</i>	415 081 €
<i>Chapitre 012 : charges de personnel</i>	156 200 €
<i>Chapitre 014 : atténuation de produits</i>	16 334 €
<i>Chapitre 042 : opérations d'ordre (amortissements)</i>	17 478 €
<i>Chapitre 65 : autres charges de gestion courante</i>	62 682 €
<i>Chapitre 66 : charges financières</i>	7 330 €
<i>Chapitre 67 : charges exceptionnelles</i>	200 €
<i>Chapitre 68 : dotations aux provisions et dépréciations</i>	27 €
TOTAL DEPENSES	739 065 €

Recettes/Fonctionnement : 739 065 €

Libellé	Budget 2026
<i>Chapitre 002 : excédent reporté</i>	343 132 €
<i>Chapitre 042 : opération d'ordre (travaux en régie)</i>	2 500 €
<i>Chapitre 70 : produits des services</i>	6 180 €
<i>Chapitre 73 : impôts et taxes</i>	85 900 €
<i>Chapitre 731 : impositions directes</i>	148 923 €
<i>Chapitre 74 : dotations et participations</i>	129 700 €
<i>Chapitre 75 : autres produits de gestions courantes</i>	22 300 €
<i>Chapitre 77 : produits spécifiques</i>	430 €
TOTAL RECETTES	739 065 €



Budget 2026 Commune/Investissement

Dépenses/Investissement : 878 783.16 €

Libellé	Budget 2026
<i>Chapitre 16 : remboursement d'emprunt</i>	22 711 €
<i>Chapitre 20 : honoraires d'architecte et frais d'études</i>	94 498.38 €
<i>Chapitre 21 : rénovation énergétique salle des fêtes et salle associative</i>	740 000 €
<i>Chapitre 21 : borne foraine Place de l'Eglise</i>	10 920 €
<i>Chapitre 21 : mobilier salle du conseil municipal</i>	8 153.78 €
<i>Travaux en régie</i>	2 500 €
TOTAL DEPENSES	878 783.16 €

Recettes/Investissement : 878 783.16 €

Libellé	Budget 2026
<i>Versement de la section fonctionnement (021)</i>	63 733 €
<i>Excédent de fonctionnement (001)</i>	59 619.88 €
<i>FCTVA 2025</i>	23 000 €
<i>FCTVA 2025 salle des fêtes et salle associative</i>	139 000 €
<i>1068</i>	9 452.28 €
<i>Subventions travaux rénovation énergétique</i> • <i>SIEDS</i> • <i>Fonds Départemental de Solidarité</i> • <i>DETR</i> • <i>Fonds vert</i>	• 293 300 € • 40 000 € • 212 300 € • 20 900 €
<i>Amortissements</i>	17 478 €
TOTAL RECETTES	878 783.16 €

Résultats des élections municipales



Les électeurs de **Melleran** (Deux-Sèvres) étaient appelés aux urnes ce dimanche 15 mars 2026 pour le premier tour des élections municipales 2026.

Dans cette commune, une seule liste était candidate au scrutin municipal.

Le **taux de participation** s'élève à **52.81 %** (188 votants sur 356 inscrits).

La liste conduite par **Jean-Luc AIRVAULT** recueille **100.0 %** des suffrages, soit 146 voix.

Elle obtient 11 sièges au conseil municipal, conformément aux règles du scrutin de liste avec prime majoritaire.

Les résultats sont présentés ci-dessous avec le nom de la liste, sa nuance politique, la tête de liste, les résultats en pourcentage et en voix ainsi que les candidats figurant sur la liste.

À l'issue de ce premier tour, les candidats élus au conseil municipal sont indiqués dans les résultats publiés pour chaque liste.

Jean-Luc AIRVAULT (Melleran Ensemble)

Résultat :

100.0 % (146 voix) - 11 sièges

Candidats de la liste :

Jean-Luc AIRVAULT (ELU), Elisabeth BROUSSARD (ELU), Sébastien MERCIER (ELU), Corinne TALON (ELU), Marc RAFFIER (ELU), Elsa BOISNARD (ELU), Philippe GIRARD (ELU), Emma VAUZELLE (ELU), Jean-Claude FERRON (ELU), Nathalie MAINSANT (ELU), Nicola SCALISE (ELU), Isabelle BAILLARGÉ

A l'issue de la réunion d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026, Mr Jean-Luc AIRVAULT a été élu Maire, Mr Sébastien MERCIER 1er adjoint, Mme Corinne TALON 2ème adjointe et Mr Marc RAFFIER 3ème adjoint.

Repas de Noël des Aînés



Le traditionnel repas de Noël des aînés s'est déroulé le **vendredi 20 décembre 2025** à la salle des fêtes de Melleran.

Nous tenons à remercier chaleureusement les enfants de l'école pour leurs belles prestations, ainsi que les enseignants et les accompagnants qui les ont soutenus et guidés tout au long

de leur préparation.

De nombreuses animations ont accompagné le repas. Nous tenons d'ailleurs à remercier Dan's Joam, Amélie et Joël et leurs élèves, Sophie et Andy de Souffle d'Aventure, le Chat qui Pêche, les chanteurs, Michel, Francis, ainsi que la chorale Britannique.

Un merci chaleureux également à notre équipe



d'élus et aux bénévoles toujours présents dans la joie et la bonne humeur.



Voëux du Maire



Les voëux du maire ont eu lieu le samedi 10 janvier 2026 dans la salle associative.

Après le traditionnel discours, nous avons remis un arbre de naissance et continué par des échanges autour du verre de l'amitié.

Une médaille du travail a été remise à notre agent technique Mr Laurent BLONDIO

parti à la retraite après tant d'années de bons et

loyaux services au sein de notre commune.

Merci au Chat qui Pêche et aux conseillers pour l'organisation.



Randonnée/marche/VTT



Le dimanche 11 janvier 2026, de nombreux participants étaient présents pour la randonnée marche/VTT organisée par l'ACCA de Melleran.

Suite à cette matinée, tout le monde s'est réuni et régalé autour d'une délicieuse choucroute.



Repas dansant du club automne et amitié



Le repas du club automne et amitié du **jeudi 19 mars 2026** a été animé par Jean Marie GUILLOT, avec la présence de nombreux convives.

Il s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Le repas confectionné par un traiteur a été, comme d'habitude, apprécié de tous.



Travaux divers sur la commune



Réfection de la salle d'archives située à l'étage de la mairie, par les agents techniques de la commune.



Nettoyage des mauvaises herbes dans le cimetière.



Plantations



Plantations de bouleaux et sequoias (23) par les enfants de l'école de Melleran sur le terrain de la commune situé Route de Chef-Boutonne. Plants offerts gracieusement par la scierie MEPONTE que l'on remercie.



La commune au printemps





ETAT CIVIL



Décès

***GUIGNARD Nicole née GIRAUD**, décédée le 4 Janvier 2026 à Niort (Deux-Sèvres)..

***SHILLAM Brian**, décédé le 29 Janvier 2026 à Melle (Deux-Sèvres).

***SAUVENT Marie Lucette née BOUTIN**, décédée le 7 février 2026 à Niort (Deux-Sèvres).

***GUERINEAU Yves**, décédé le 9 février 2026 à Niort (Deux-Sèvres).

***GUIGNARD Fernand**, décédé le 9 février 2026 à Limalonges (Deux-Sèvres)

Nos sincères condoléances aux familles.





Aide à l'achat de broyeur pour les particuliers - 2026

La Communauté de Communes Mellois en Poitou accorde une aide à l'achat de broyeurs de végétaux aux habitants et associations à but non-lucratif de son territoire, afin d'inciter à la valorisation des végétaux et de limiter les dépôts en centre de valorisation.

Cette opération aura lieu du 1er mars 2026 au 1er octobre 2026 (les dossiers de demande d'aide seront à déposer **impérativement** avant le 1er octobre).

La demande d'aide ne vaut pas attribution. Tout achat avant notification d'attribution ne pourra pas être financé par Mellois en Poitou. Dans la limite des crédits disponibles pour cette action.

L'aide est fixée à (dans la limite de 70% de la dépense) :

- 100 euros en cas d'achat neuf ou d'occasion pour un seul foyer habitant sur le territoire du Mellois en Poitou
- 300 euros en cas d'achat mutualisé neuf ou d'occasion pour deux foyers qui achèteraient ensemble, tous habitants sur le Territoire du Mellois en Poitou
- 500 euros en cas d'achat mutualisé neuf ou d'occasion pour trois foyers minimum, tous habitants sur le Territoire du Mellois en Poitou
- 500 euros pour les associations à but non lucratif du Territoire Mellois en Poitou dans le cadre d'une mutualisation

Les conditions d'éligibilité et le formulaire de demande de l'aide sont disponibles en cliquant sur le lien suivant : Broyage des végétaux - Communauté de communes Mellois en Poitou ou à demander auprès de la Direction Prévention et Gestion des déchets par mail à preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr ou par téléphone au 05.49.27.56.79.



Nouvelle
session

Aide à l'achat de **BROYEURS À VÉGÉTAUX**



Du 1er mars 2026
au
1er octobre 2026

1 foyer • max. 100 €

2 foyers • max. 300 €

3 foyers min. • max. 500 €

associations • max. 500 €

(dans la limite de 70 %
du montant d'achat)

Conditions d'éligibilité
et dossiers à télécharger
sur le site
melloisenpoitou.fr



AVEC MELLOIS EN POITOU,
BROYEZ DU **VERT**



Plus d'informations : Direction prévention gestion des déchets
preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr • 05 49 27 56 79
melloisenpoitou.fr  [melloisenpoitou](https://www.facebook.com/melloisenpoitou)



Nouveau : service de broyage en centre de valorisation

Afin de développer la pratique du broyage sur le territoire, la communauté de communes propose un service gratuit pour les habitants.

A partir du 24 février 2026 jusqu'au 15 juin 2026, en roulement sur les centres de valorisation de Melle, Lezay, Aigondigné, Chef-Boutonne et Sauzé-entre-Bois. Vous aurez la possibilité d'emmener vos branchages en centre de valorisation et de repartir avec votre broyat.

Pour accéder à ce service, il est obligatoire de s'y inscrire en réservant un ou plusieurs créneaux (1 créneau = 1 m³ de branchage maximum). Pour cela les habitants ont plusieurs possibilités :

- Appeler à l'accueil de la Direction prévention et gestion des déchets au 05.49.27.56.79

- Par mail à preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr

Cette opération aura lieu de fin février à mi-juin 2026.

N'hésitez plus, inscrivez-vous pour valoriser vos végétaux et enrichir votre jardin !

Nouveau service de proximité pour la collecte des cartons



VOS BORNES D'APPORT VOLONTAIRE EMBALLAGES SE TRANSFORMENT POUR LA COLLECTE DES CARTONS



Déploiement des bornes à cartons

La communauté de communes déploie de nouveaux équipements de tri sur l'ensemble du territoire.

De juillet à octobre, les Bornes d'Apport Volontaire emballages se transforment en Bornes d'Apport Volontaires cartons, dans un souci de réutilisation et de maîtrise des coûts, plutôt que d'investir de manière conséquente dans des bornes neuves adaptées pour ce flux. Les colonnes de verre et papier seront donc désormais accompagnées de colonnes pour la collecte des cartons. La collecte des emballages se fera en bacs collectifs.

Pourquoi ce changement ?

Il a été constaté une augmentation de la quantité de cartons bruns dans les points de collecte (liée notamment à l'augmentation des ventes par

correspondance). Les cartons sont interdits dans les bacs collectifs, car ils font l'objet d'une valorisation spécifique et appartiennent à une filière différente de celle des emballages. Les cartons posent également un problème de contenance des bacs, puisqu'ils ne laissent pas suffisamment de place pour les emballages ménagers lorsqu'ils y sont déposés.

Afin de faciliter le geste de tri, les usagers peuvent déposer les cartons bruns aplatis et pliés dans les colonnes prévues à cet effet.

Objectifs :

- Limiter les refus de tri (cartons dans les bacs emballages),
- Augmenter la part de cartons valorisés,
- Offrir un nouveau service aux usagers (en complément des déchèteries),
- Donner un nouvel usage aux colonnes d'emballages,
- Maîtriser les coûts.

Besoin de compléments d'information ?

Contactez la Direction de la prévention et

gestion des déchets par mail

preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr

ou par téléphone au 05.49.27.56.79



EMBALLAGES
à déposer vides, en
vrac et non-imbriqués
dans le bac jaune

EMBALLAGES EN VERRE
à vider, inutile de les laver
(couverts dans le bac jaune)

TOUS LES PAPIERS
se trient et se recyclent

CARTONS BRUNS
à déposer pliés dans la colonne
ou en déchèterie

BIODÉCHETS
à déposer au
compost

Tous les autres
objets ou matériaux
doivent être déposés
en déchèterie

ORDURES MÉNAGÈRES
dans le bac noir,
dans un sac fermé

Rappel : les dépôts de déchets au sol sont illégaux



Direction de la prévention et gestion des déchets
preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr
05 49 27 56 79
32 route de Beausoleil 79500 Melle

Horaires centres de valorisation

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les horaires d'ouverture des centres de valorisation (anciennement déchèteries) évoluent :



COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU HORAIRES DES CENTRES DE VALORISATION

Centres de valorisation	Aigondigné (Mougon) Brioux-sur-Boutonne Celles-sur-Belle Chef-Boutonne Lezay Melle Sauzé-entre-Bois
Horaires annuels	Lundi au samedi* : 9h-12h / 14h-17h
Horaires été (15 juin-31 août)	Lundi au samedi* : 7h-13h

* Hors jours fériés

Direction de la prévention et gestion des déchets
www.melloisenpoitou.fr
preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr
05 49 27 56 79



Le PLUi-H de Mellois en Poitou approuvé à l'unanimité !

Après plusieurs années de travail concerté avec les communes, les habitants et les acteurs du territoire, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité, jeudi 5 mars 2026, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Le PLUi-H s'appliquera à partir du mois de mai prochain, il se substituera aux documents d'urbanisme communaux en vigueur. Des règles d'urbanisme uniformisées et répondant au projet de développement de la communauté de communes seront dès lors appliquées dans les 58 communes du territoire. La version approuvée du document est consultable à la direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat aux horaires d'ouverture habituels, sur rendez-vous.

Plus d'informations sur <https://www.melloisenpoitou.fr/pluih>

Rappel : carte d'accès déchèteries

Demandez votre carte d'accès aux centres de valorisation

Afin de limiter la production des déchets et de faciliter le travail des agents de valorisation, il a été décidé de mettre en place un contrôle d'accès sur ceux-ci.

Le projet a été planifié sur 3 ans et les centres de valorisation de Sauzé-entre-Bois, Aigondigné et Lezay ont été équipés en 2024 en raison de leur proximité avec d'autres territoires ayant notamment réduit le nombre de passage par an. En 2025, les centres de valorisation de Melle, Chef-Boutonne et Brioux-sur-Boutonne ont été équipés ou modernisés.

Pour 2026, c'est au tour du centre de valorisation de Celles-sur-Belle de mettre en place ce contrôle d'accès, à partir du 2 mars 2026. Sur ce site, le contrôle sera effectué par les agents de valorisation.

La carte d'accès est gratuite et délivrée sur **demande**. **Attention**, pour la déchèterie de Brioux-sur-Boutonne, les anciennes cartes ne seront plus actives, **il est nécessaire d'en demander une nouvelle**.

Pour la recevoir, vous pouvez effectuer votre demande :

- Le portail web ; <https://melloisenpoitou.ecocito.com/usager>
- Le site web de la communauté de communes : <https://www.melloisenpoitou.fr>
- La direction de la prévention et gestion des Déchets : 05.49.27.56.79

Une fois la carte créée, elle vous sera envoyée par courrier. En attendant sa réception, un justificatif de domicile suffira pour accéder aux déchèteries concernées.

Besoin d'aide ?

Contactez la direction de la prévention et gestion des déchets au 05.49.27.56.79



Les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) à Chef-Boutonne et Sauzé-entre-Bois rouvrent leurs portes pour vous accueillir.

Un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est un lieu de rencontres et d'échanges aménagé pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s). L'occasion de faire une pause en dehors de la maison.

Les lieux d'accueil enfants-parents de Chef-Boutonne et Sauzé-entre-Bois sont ouverts les jeudis (une semaine sur deux).



Lieu d'accueil enfants-parents Coeur d'enfants

à Chef-Boutonne & Sauzé-entre-bois

Un lieu d'accueil enfants-parents, c'est quoi, pour qui ?

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est un **lieu de rencontres et d'échanges aménagé** pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s). L'occasion de faire une pause en dehors de la maison.

Son fonctionnement

Les lieux d'accueil enfants-parents de Chef-Boutonne et Sauzé-entre-Bois sont **ouverts les jeudis** (une semaine sur deux) :

- 5 et 19 mars, et 2 avril de 14h30 à 17h30 à Chef-Boutonne
- 12 et 26 mars, et 9 avril de 14h45 à 17h45 à Sauzé-entre-Bois



à Chef-Boutonne

Espace Voltonia
Place du Petit Maure
79110 Chef-Boutonne



à Sauzé-entre-Bois

Espace Salcido
44, Grand Rue
79190 Sauzé-entre-Bois

Gratuit, anonyme
et ouvert à tous.



Qui contacter

Karen Maitre au 06 22 16 34 32
ou karen.maitre@melloisenpoitou.fr



Non-respect des consignes de tri

Non-respect des consignes de tri = danger et conséquences financières



Les emballages collectés dans les bacs à couvercle jaunes sont acheminés au centre de tri (Unitri), où ils sont séparés par matière. Une fois acheminés au centre de tri, les emballages en sacs opaques et les déchets qui ne sont pas des emballages sont écartés de la chaîne de tri et à nouveau transportés, vers l'usine TVME du SMITED. Ces transports et traitements inutiles entraînent des coûts qui n'auraient pas existé si les consignes de tri avaient été respectées.

En 2024, ce sont 862 tonnes de déchets qui sont refusés au centre de tri. Ces déchets non-conformes sont appelés « refus de tri » et sont réorientés vers la filière appropriée. Depuis 2021, le refus de tri a augmenté de 10.7 % et représente 41.55 % des déchets triés en 2024, soit 18.33 kg/habitant.

Les refus de tri les plus importants sont les indésirables (déchets qui ne sont pas des emballages), et les emballages imbriqués. En effet, lorsque différentes matières sont emboîtées les unes dans les autres, le centre de tri n'a pas les moyens techniques et humains de les séparer pour le recyclage.



Ces refus ont différents impacts :

***Finances**

En 2023, ils ont généré 207 531 € de dépenses supplémentaires pour la collectivité.

***Environnement**

Ils empêchent notamment la valorisation de 16% des déchets triés, soit 138 tonnes en 2024, et font l'objet de déplacements supplémentaires en camion.

***Sécurité**

Les indésirables arrivant au centre de tri peuvent aussi provoquer des accidents lorsqu'ils sont manipulés par les agents (objets coupants, piquants, ou contenant des produits chimiques) et des incendies (piles, batteries, bouteilles de gaz...).

Alors pour réduire ces refus, rappelons-nous :

-Les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac jaune (pas dans un sac opaque, pas imbriqués les uns dans les autres).

-Les déchets qui ne sont pas des emballages ménagers (sacs d'ordures ménagères, textiles, objets, petit mobilier, verre, cartons bruns, papiers sanitaires..) ne doivent pas être déposés dans le bac jaune.



« Tout autre déchet est formellement interdit dans le bac d'emballages. »

La direction de la prévention et gestion des déchets se tient à votre disposition pour tout renseignement sur les consignes de tri.

LES ASSOCIATIONS

Le chat qui pêche



Le Bar Associatif, le Chat qui pêche : un lieu de vie à (re)découvrir !

Au cœur de notre commune, le bar associatif est bien plus qu'un simple endroit où boire un verre. Ouvert depuis plus de 10 ans, c'est un lieu de rencontre, de partage et de convivialité, ouvert à tous les habitants.

Que vous soyez nouvel arrivant, habitant de longue date, jeune, retraité ou simplement curieux, le bar associatif vous accueille dans une ambiance chaleureuse et détendue. On y vient pour discuter, retrouver des voisins, rencontrer de nouvelles personnes ou simplement passer un bon moment.

Tout au long de l'année, différentes animations y sont proposées : retransmissions d'événements sportifs, concerts, apéros thématiques, soirées partagées avec d'autres associations melleranaises ou encore moments festifs organisés par les bénévoles. Chacun peut y trouver sa place et pourquoi pas proposer ses propres idées d'animations !

Le bar associatif fonctionne grâce à l'engagement de bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre ce lieu et créer du lien entre les habitants. En venant y partager un verre ou un moment convivial, vous participez vous aussi à la dynamique de la commune.

Depuis le mois d'octobre, chaque mercredi soir, vous pouvez déguster sur place des pizzas préparées par l'équipe de bénévoles.

Alors n'hésitez plus : poussez la porte du bar associatif, venez seul, en famille ou entre amis. Vous y trouverez toujours un sourire, une discussion et l'esprit convivial qui fait la richesse de la vie locale.

Derniers repas partagés en ce début d'année : le repas choucroute en janvier, le repas rugby en mars et le repas pour la St Patrick.

A très bientôt au bar associatif !

Les bénévoles du Chat qui Pêche



Horaires d'ouverture :

Mercredi, vendredi et samedi

De 18h à 22h



L'association Melleran Auto Sport s'est réunie le 14 février pour son assemblée générale lors de laquelle les membres ont fait le bilan de l'année 2025, renouvelé les licences, réélu le bureau et évoqué les projets 2026.

Aura lieu sur le circuit des Vignes de Melleran :

-Un trial 4x4 les 18 et 19 avril 2026,

-Deux poursuites sur terre les dimanche 19 juillet et 27

septembre 2026.

Vous pouvez suivre toutes les activités de l'association sur la page facebook Melleran Auto Sport.

Les amis du patrimoine



les Amis du Patrimoine de Melleran

Association loi 1901 Siège Social - Mairie de Melleran

MAIRIE - Route de Chef-Boutonne - 79 190 MELLERAN

le rendez-vous culturel du 11 octobre 2025 organisé par les Amis du Patrimoine de MELLERAN autour du chant choral du XVe et XVIIIe siècle présenté dans l'église de MELLERAN par l'ensemble "Les Passeurs de Voix" de Niort dirigé par Catherine Hérault et la visite commentée par Monsieur Cailbaud conférencier du PAYS D'ART ET D'HISTOIRE du Pays Mellois fut accueilli chaleureusement par un public attentif et enthousiaste.

Les artistes et les spectateurs réunis autour du pot de l'amitié ont salué la qualité de l'accueil et du spectacle. En remerciement l'Ensemble Vocal nous a convié à leur spectacle présenté au théâtre de Fontenay-le-Comte le 18 janvier dernier, petite comédie musicale où humour, gaité laissaient une grande place à l'humain. Agréable soirée.

Pour clore ce résumé, nous remercions les melleranais d'être venus nous encourager dans notre effort à faire renaître par l'étude du patrimoine architectural le passé du village. Fort de ce succès nous pensons renouveler chaque année l'organisation d'événements culturels mettant en valeur le patrimoine de Melleran au fil des âges, les prochaines manifestations seront dédiées au XVe siècle et à ses artistes éclairant la spiritualité des sociétés rurales avec un clin d'œil à ceux de nos contemporains qui ont permis de dégager et de restaurer les peintures disparues sous un vilain badigeon, avec parfois des prouesses techniques afin d'éviter la chute de l'enduit les soutenant et ainsi de nous émerveiller.

Pour terminer ce tour d'horizon, nous remercions la municipalité de nous avoir permis de contempler des peintures que nous dissimulait le tabernacle qui devra dans un avenir proche être rénové.

Nous avons en tête nombre de projets qui pourront être débattus lors de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le 27 mars prochain à 20h à la salle Intergénération.

En espérant que vous viendrez nombreux.



L'association Dan's Joam a présenté son spectacle de Noël le 20 décembre dernier, et nous sommes ravis du très beau succès rencontré.

Vous avez été nombreux à venir encourager et découvrir l'évolution des enfants et des adolescents en Zumba, ainsi que les prestations

dynamiques de nos jeunes pompom girls.

Les adultes ont également participé au spectacle, contribuant à faire de cette soirée un moment riche et intergénérationnel.



Ce moment convivial nous a permis de mettre en lumière le travail et l'investissement de chacun tout au long des derniers mois, dans une ambiance

chaleureuse et festive.

Pour clôturer la saison donnons d'ores et déjà rendez-vous le 28 juin 2026 pour notre spectacle de fin d'année.

À cette occasion, tous les groupes se retrouveront sur scène pour partager ce moment avec le public.



2025-2026, nous vous



Dans le cadre de notre engagement associatif, nous proposons des cours de danse pour les enfants, adolescents et adultes les mardis, mercredis et jeudis. Les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année, notamment pour accueillir les nouveaux arrivants souhaitant rejoindre l'association en cours de saison.

Depuis plus de 60 ans maintenant, le Foyer Rural de Melleran participe activement, grâce à ses adhérents et bénévoles, à l'animation de son territoire et au développement d'une dynamique sociale et intergénérationnelle sur notre commune.

Pour cela, les membres de l'association mettent leurs idées en commun pour vous proposer une programmation d'événements variés et tout public.

De cette façon, les saisons culturelles se suivent... mais ne se ressemblent pas !

Dès le 17 janvier 2026, nous avons pu nous réunir autour d'une soirée « *Galettes et Réjouissances* », organisé en partenariat avec le café associatif « le Chat qui Pêche ». Un moment chaleureux, convivial et musical pour lequel nous vous remercions ainsi que les membres du « Chat qui Pêche » pour leur travail en commun et leur disponibilité.



Mais l'année est loin d'être écoulée ! Alors à vos agendas pour les prochaines manifestations !

-Le 3 avril 2026 – l'association accueillera « ***l'Audace du Papillon*** », **spectacle théâtral** proposé et programmé par l'association « Scènes Nomades ».

-Le 14 mai 2026 – 54^{ème} course cycliste : soucieux de s'inscrire dans la tradition et la continuité, et de proposer des manifestations autant culturelles que sportives, le Foyer Rural proposera une 54^{ème} édition de la traditionnelle course cycliste de l'Ascension. Au programme de la journée : Courses cyclistes et buvette assurée sur place par des bénévoles de l'association.

-Le 13 juin 2026 – Festival « Melleran Part en Live », le retour : le Foyer Rural de Melleran proposera le 13 juin prochain une nouvelle édition de son festival « Melleran Part en Live », festival de musiques actuelles, à vocation intergénérationnelle, qui a pris sa place depuis plusieurs années au cœur du village de Melleran.

A cette occasion, il sera proposé au cours de l'après-midi et de la soirée du samedi 13 juin 2026, entre 14h et 3h : tournoi de palets, marché d'artisans locaux, spectacle d'art de rue, concerts (*4 groupes de musiques actuelles de styles variés afin de plaire au plus grand nombre*), buvette et restauration assurées sur place pour satisfaire vos papilles !

Afin d'assurer un accès facilité à cet événement et garantir la quiétude sur la place du village, l'association proposera le versement d'un prix « libre et conscient » par les festivaliers à l'entrée du festival, et intégrera la présence dans le site d'un service de sécurité, de la Sécurité Civile ainsi que d'un stand de prévention dédié aux risques en milieu festif.

Nous vous informons que pour assurer la sécurité des festivaliers et la tranquillité des riverains, des fermetures de routes autour de la place et des déviations seront mises en place la semaine précédant la manifestation, ainsi que le week-end de l'événement.

Toute l'équipe du Foyer Rural se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le déroulement de cette manifestation ; à laquelle nous espérons vous accueillir nombreux et sous le soleil !

-Les 4 & 5 septembre 2026 - une 2e édition pour la «Journée Patois & Moi» :

Depuis 2023, le Foyer Rural de Melleran a souhaité intégrer dans sa saison culturelle plusieurs actions visant à promouvoir et faire perdurer la culture poitevine.

Cette volonté s'est traduite notamment :

* En septembre 2023, par une 1ère édition de l'événement « PATOIS & MOI ».

* Puis en mars 2024 par un nouvel événement autour du Parlanjhe dans le cadre de la Journée Internationale de la Langue Maternelle.

L'association souhaite poursuivre cette dynamique de mise en valeur et transmission des traditions et savoirs de la culture poitevine.

C'est pourquoi elle intégrera à sa saison culturelle une nouvelle édition de son événement « PATOIS & MOI », qui s'articulera autour du thème de « la cuisine poitevine ».

Cet événement aura lieu sur la place du village les 4 et 5 septembre 2026 et se déroulera au travers des festivités suivantes : spectacles d'animations, ateliers de cuisine, conférences, atelier d'initiation au parlanjhe, atelier d'apprentissage de la danse traditionnelle, scène ouverte et bal traditionnel.

Restauration et buvette seront assurées sur le site.

Cet événement sera réalisé en partenariat avec la médiathèque de SAUZE-VAUSSAIS.

L'équipe du Foyer Rural ne manquera pas de communiquer plus en détail sur le déroulement de l'événement très prochainement.

54e Prix du Foyer Rural, des Artisans et Commerçants de Melleran

COURSES CYCLISTES

**JEUDI
14 MAI**

12H45

U15 : 5 TOURS

12H50

U17 : 10 TOURS

15H15

ACCESS 1.2 : 14 TOURS

15H20

ACCESS 3.4 : 11 TOURS



- TOMBOLA
- BUFFET
- BUVETTE

Organisé par le Foyer Rural de Melleran et la Pédale Saint Florentaise



Chips apéro



Les ingrédients

- Pommes de terre
- Petite patate douce
- Pomme de terre vitelotte
- Branche de thym
- Poivre, sel, huile



La recette

1. Eplucher les pommes de terre et la patate douce, puis les détailler en fines rondelles. Les plonger dans une jatte remplie d'eau pendant 10 min, puis les égoutter, et les éponger soigneusement.
2. préchauffer le four à 190° (th.6/7). Déposer les pommes de terre dans un saladier, ajouter l'huile, le thym émiétté, le sel et le poivre et bien mélanger.
3. Disposer une feuille de papier cuisson sur une plaque à pâtisserie puis répartir les rondelles de pommes de terre et de patate douce sans les chevaucher (au besoin, utiliser 2 plaques). Enfourner pour environ 15 min, jusqu'à ce que les chips soient bien dorées. Servez aussitôt.

Salade Caesar à l'avocat

Les ingrédients



- 4 avocats
- Poivre du moulin
- 300 g d'aiguillettes de poulet
- 1 oignon rouge
- Huile d'olive
- 6 cuillères à soupe de mayonnaise
- 2 cuillères à soupe de vinaigre de Xérès
- 1 cuillère à soupe de Worcestershire (sauce)
- 1 jus de citron
- 1 morceau de parmesan de 50 g
- 2 fleurettes de brocoli



La recette

1. Faites dorer les aiguillettes de poulet dans une poêle avec un filet d'huile d'olive, saler, poivrer et laisser tiédir.
2. Mélanger la mayonnaise avec le vinaigre, la sauce worcestershire, le jus de citron, du sel, du poivre et un peu du parmesan râpé.
3. Couper la chair des avocats en cubes, émincer l'oignon et les fleurettes de brocoli. Les répartir dans des assiettes, ajouter les aiguillettes coupées en 3, napper de sauce et râper le reste de parmesan dessus.

Burrata, purée d'avocat au lait de coco, petits pois et roquette



Les ingrédients

- 4 poignées de roquette
- 2 avocats
- 40 cl de lait de coco
- 1 burrata de 250 g
- 4 cuil. à soupe de noisettes torréfiées
- 4 cuil. à soupe d'amandes torréfiées
- 8 cuil. à soupe de petits pois frais et crus
- 4 cuil. à soupe de thym frais
- 4 cuil. à soupe d'huile d'olive
- Sel poivre



La recette

1. Lavez et séchez la roquette. Épluchez les avocats et retirez les noyaux. Mixez la chair des avocats avec le lait de coco.
2. Coupez la burrata en quatre. Concassez grossièrement les noisettes et les amandes torréfiées.
3. Répartissez la purée d'avocat au fond de 4 assiettes creuses, posez $\frac{1}{4}$ de burrata dans chaque assiette. Ajoutez la roquette, les petits pois, les noisettes, les amandes et le thym effeuillé. Salez et poivrez. Arrosez d'huile d'olive. Servez aussitôt.

Verrines poires, spéculoos et mascarpone



Les ingrédients

- 3 poires
- 150 g de mascarpone
- 2 c. à s. de sucre glace
- 8 biscuits spéculoos
- 1 c. à c. de jus de citron

La recette

- 1 couper les poires en petits dés et les arroser de jus de citron.
- 2 Ecraser grossièrement les spéculoos.
- 3 Battre le mascarpone avec le sucre glace.
- 4 Monter les verrines : une couche de spéculoos, une couche de poires, une couche de mascarpone.
- 5 Répéter et terminer par quelques miettes de spéculoos.
- 6 Conserver les verrines au frais et déguster.



DEVINETTES ET JEUX

Enigmes



- 1 Qu'est-ce qui commence la nuit et se termine le matin ?
- 2 Quelles sont les lettres les plus fragiles ?
- 3 Qu'est-ce qui augmente toujours et ne baisse jamais ?
- 4 Qu'est-ce qu'il y a entre terre et mer ?
- 5 Qui se lève sans bruit ?
- 6 Qu'est-ce qui ne sert à rien s'il n'est pas cassé ?
- 7 Un murmure suffit à le briser. Qui est-ce ?
- 8 Qu'est-ce qui réfléchit mais ne pense pas ?
- 9 Quel mois a 28 jours ?
- 10 Qu'est-ce qui tombe et ne casse pas ?
- 11 Qui a un lit mais ne dort jamais ?
- 12 Qu'est-ce qui est plus lourd : une plume de phénix d'1 kg ou un œuf de dragon d'1 kg ?
- 13 Sans lui Paris serait pris, sans combat ni bataille.
- 14 Quel mot a 6 lettres dont 5 voyelles ?
- 15 Elles sont parfois vierges ou saintes, mais ce ne sont pas des femmes.



REPONSES

- 1 Le N
- 2 Les E (œufs)
- 3 l'âge
- 4 Et
- 5 Le soleil
- 6 Un œuf
- 7 Le silence
- 8 Un miroir
- 9 Tous
- 10 La nuit
- 11 La rivière
- 12 C'est pareil
- 13 Le A
- 14 Oiseau
- 15 Les îles

Mots cachés

Mots mêlés Printemps

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Liste de mots:

SOLEIL
ARBRE
FLEUR
COCCINELLE
LIBELLULE
OISEAU
NID
ABEILLE
BOURGEON
PRINTEMPS
PAPILLON
HERBE
COULEUR
SAISON
JONQUILLES
TULIPE
ECLOSION
HIRONDELLE
INSECTES
CHENILLE

N B D	T Ç X
M A I I Z B	M W U B A P
Q Y Y M N W O O Ç	U V V D L T R A Y
F L U M S C U K V	P M I N I A B P D
C Y Z Q E G R M A J	Z O M B G P W R I Z
B B L A C F G W H A	H T K M D E T E L C
E O Ç E T R E T I Ç S	C H E N I L L E S L H
Ç Y M E T O Ç R U F C	P R I N T E M P S O Z
N Z S Z N H O N L Z T C W W T R P R Ç N	
Y A F D N C O C C I N E L L E	
V D U O X B W H Y	
S L W E G I L U Ç Ç B L W	
G E Y I L A S I K P H E R B E	
C N M C C V L J E B W Y U A S A J J I	
J G K L L F F E K A E Q S T G A B O L F F	
C Y O F O E P W Ç U L V D T J I E N N L Ç	
Ç F C X A S O V R Y M L Ç C I F S I Q O E Z H	
D O O F U I N K O J U R A Z O L U Ç U X B	
T M U L E O W T P L L S P F N L I G R K I	
C C L K S N Z D V E O E I E L O M J Q	
H H E N I D X A H L T Z L O H G P	
O U U N Z N U E U E H C Y	
R Q G Y Y I S C Q	
Ç D L	
M C H	

